

Congrès académique

Mulhouse – 22 et 23 février 2018



Texte action

(adopté lors du Congrès académique à l'unanimité des présent.es)

Dans le contexte politique et social que nous connaissons, et devant l'ampleur des attaques, notre syndicat, le SNES, en lien avec la FSU, particulièrement les syndicats enseignants, SNEP, SNUEP, SNESup et SNUipp, doit mobiliser toutes ses forces.

La mobilisation contre la réforme du lycée, et du baccalauréat, et l'orientation des élèves vers le supérieur (Parcoursup) n'est pas encore à la hauteur des enjeux ni de nature à créer un réel rapport de force. Le SNES-FSU poursuivra son travail d'information et de conviction pour déjouer la communication gouvernementale, notamment par des HMIS, l'action en interfédérale (CGT, CNT, FCPE, FO, FSU, Sud). Dans notre académie, la mobilisation se développe, mais modestement, parce que les collègues ne voient pas encore les implications de ces réformes sur leur quantité de travail, leurs horaires, le nombre de classes à prendre en charge. Quant à la jeunesse, elle ne se mobilise pas non plus massivement pour le moment. L'interfédérale organise une réunion le jeudi 15 mars à 17 H. au PEGE (à l'université de Strasbourg) pour échanger entre professeurs du secondaire et du supérieur, et préparer la mobilisation du 22 mars.

En collège, les dégâts de la réforme se font toujours sentir : perte d'heures de cours, mise en concurrence des disciplines pour récupérer les heures de marge, délire du LSU, problème de l'orientation, conditions de travail. Là aussi, le SNES-FSU continuera à réunir les collègues pour envisager avec eux des réactions collectives.

La dégradation des conditions d'enseignement à la rentrée prochaine devient de plus en plus évidente : c'est l'absence de création de postes à la hauteur des besoins, les DHG insuffisantes, les classes surchargées (32 élèves possibles dans certains collèges). Une mobilisation est possible avec les parents d'élèves de la FCPE et de la PEEP, voire en intersyndicale (boycott des instances, rejet par vote unanime des propositions rectoriales et départementales). Le SNES-FSU incite les collègues à présenter des motions en CA, à voter contre la répartition de la pénurie, à faire circuler des pétitions locales. Il faudra préparer d'autres opérations : dans le primaire, certaines écoles strasbourgeoises sont occupées par les parents ; quand les conditions le permettent, on peut organiser une opération collège / lycée mort, après une campagne d'information.

A l'appel du groupe des 9, le 15 mars, le SNES-FSU se mobilisera aux côtés des retraités pour la défense de leurs conditions d'existence, de celles des futurs retraités et des personnels des EHPAD.

Le jeudi 22 mars, le SNES FSU prendra toute sa part pour construire une grève majoritaire pour la défense de la Fonction Publique, en mettant en évidence le lien entre les

arbitrages budgétaires dictés par la politique d'austérité du gouvernement et les choix d'une éducation au rabais. Les suites de cette mobilisation devront être rapidement envisagées.

Les stages syndicaux du 13 mars (TZR) et du 10 avril (lycée) seront l'occasion de rencontrer des collègues et de les mobiliser.

Il est évident que notre travail politique à venir (les élections professionnelles sont proches) doit être un travail de terrain, en lien avec les S1 et correspondants, un travail d'information et de conviction, de développement de la syndicalisation, avec le souci permanent du renouvellement des cadres et du renforcement des équipes, de formation et de partage des compétences. Ce congrès a permis de relancer cette dynamique.